



La contribution écrite : Citer ses sources

Produire une contribution écrite signifie bien plus que de d'aligner du matériel de texte rassemblé ici et là (resp. copier depuis des sources sur internet et les coller dans son propre texte). Vous devez formuler les contenus à l'aide de vos propres mots et citer les passages très importants mot à mot, pour ensuite les commenter et les intégrer dans votre texte et dans votre argumentation.

Pourquoi citer ?

La chose écrite est considérée comme une « propriété intellectuelle », au même titre que les œuvres littéraires, pensées, les idées, les œuvres d'art, ou encore les découvertes scientifiques. Ces œuvres ou travaux doivent toujours être cités avec le nom de leur(s) auteur(s). Qui ne le fait pas se rend coupable de plagiat, c.-à-d. du vol de propriété intellectuelle. C'est une infraction à la loi du droit d'auteur (copyright).

Pourquoi
citer ?

Pour citer correctement, il existe certaines règles :

- Une citation est à placer entre guillemets
- Dans une citation, on doit toujours reprendre le texte original mot à mot (y compris l'orthographe).
- Les omissions sont à remplacer par des points entre parenthèses : (...)
- Les sources de citations doivent toujours être mentionnées. Cela vaut aussi dans les cas où les passages cités sont très proches d'un autre texte ou dans un résumé.
- Si vous utilisez des images dans votre travail, vous devez là aussi donner vos sources (par ex. indication du livre ou des archives).
- Dans le cas d'un entretien, on doit donner le nom de la personne questionnée et celui qui mène l'entretien. Une transcription de l'interview ou des passages les plus significatifs devraient aussi figurer dans l'annexe.
- Dans le cas d'une page internet doivent figurer l'adresse internet et la date de l'obtention des données. Une copie de la page concernée doit si possible faire partie de l'annexe.
- Chaque justification doit idéalement figurer sur la même page que la citation, sous forme de note de bas de page. Les notes de bas de pages doivent être numérotées en continu.

Comment
citer ?





- Les citations doivent inclure : Le nom, le titre, le sous-titre (le cas échéant), l'édition (si existant), le lieu et l'année, la page (si indiquée). Libre à vous de d'abord donner le nom ou le prénom de l'auteur. Dans le cas d'une très longue liste de littérature, il est conseillé de procéder par ordre alphabétique du nom des auteurs. Vous pouvez aussi choisir entre une virgule ou deux-points après les noms d'auteurs. L'important est de vous tenir à une seule notation pour tout le travail !

Exemple de citations pour...

Exemples

- Une représentation unique : Vuilleumier, Marc : Immigrés et réfugiés en Suisse. Aperçu historique. Lausanne : Pro Helvetia, 1989.
- Un essai tiré d'un recueil ou d'une revue : Cerutti Mauro : L'immigration italienne en Suisse dans le contexte de la Guerre froide. In : Batou Jean ; Cerutti Mauro ; Heimberg Charles (eds.) : Pour une histoire des gens sans Histoire. Lausanne : Éditions d'En bas, 1995. pp. 213-231.
- Une source d'archives : Protocole de séance du Conseil d'aménagement du 10 mars 1948. Archives de l'Etat de Saxe de Leipzig. No 120. p. 120.
- Un article de journal : Postillon, Paul : Comprendre l'Histoire avec Eric Arbori. In : L'Hebdo. No 24. 8 avril 1999.
- Une page internet : www.eustory.eu, 27 juillet 2007.

